

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 1050 /P.T.T.

Objet:
Attestation de décès.-



Astrida, le 17 mai 1951.-

Monsieur le Percepteur,

Suite à votre lettre du 15 mai 1951, j'ai l'honneur de vous transmettre en annexe à la présente l'attestation demandée.

Veuillez agréer, Monsieur le Percepteur,
l'assurance de ma considération très distinguée.

L'Administrateur de Territoire,
ANTONISSEN W.,

Monsieur le Percepteur des Postes

à

ASTRIDA .6